

**PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL DE L'AIR - DÉPUTÉE (REN) DE LA 2E CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

## **Claire Pitollat : « Pour protéger la santé, l'Europe est le bon échelon »**

La première réunion du Conseil national de l'air a lieu à Marseille ce 22 avril. Claire Pitollat nous décrypte les politiques publiques menées en faveur de la qualité de l'air.

Propos recueillis par Samuel Azemard, le lundi 22 avril 2024



(Crédit : Robert Poulain) - Claire Pitollat, députée Renaissance de la 2<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône.

**Les Nouvelles Publications : Quelles sont les conséquences majeures de la pollution de l'air en France ?**

**Claire Pitollat** : La qualité de l'air est avant tout un enjeu de santé publique. Si on a ce souhait de poser des seuils d'émissions, c'est bien pour protéger les citoyens. **L'arrêt cardiaque** fait partie des premières causes de décès, et on constate un lien entre une mauvaise qualité de l'air et les maladies cardiaques. Nous avons aussi **10 millions de Français atteints de maladies respiratoires** aggravées par la pollution de l'air. Enfin, des liens se font entre les maladies neurodégénératives, comme Alzheimer, et une mauvaise qualité de l'air.

### **A LIRE AUSSI**

**En France, la qualité de l'air s'améliore : le point par ville**

**Vous êtes présidente du Conseil national de l'air depuis 2023. Pourquoi avoir choisi Marseille pour la réunion du 22 avril ?**

Comme je n'ai pas de budget, c'est quand même plus facile de se faire inviter sur un territoire où on a l'habitude de travailler. Mais, il y a aussi forcément un côté cœur. **Beaucoup de solutions viennent des territoires.**

J'aimerais qu'on puisse avoir un suivi beaucoup plus proche. On doit utiliser cette vision pour alimenter les politiques publiques. J'ai déjà un prochain Conseil national de l'air prévu à Bordeaux, ensuite j'aimerais le faire à Toulouse. Ce que je vise c'est : **deux plénières par an à Paris et trois, voire quatre, conseils en territoire** pendant l'année. Ce Conseil est une instance de concertation pour mettre au centre le dialogue. Utilisons-le comme **un outil de suivi et d'appui des compétences territoriales.**

## **En moyenne, on compte 47 000 morts liés à la pollution de l'air en France. Une instance de concertation sans budget, quel sera l'impact ?**

Ces politiques publiques ont un impact de long terme sur [l'amélioration de la santé de la population](#). On le sait, nos politiques budgétaires ne sont pas structurées pour faire de la prévention.

Il y a une réflexion concernant le financement des politiques publiques sur la question de l'air. La première étape était de déployer les [Atmo](#) pour surveiller. Désormais, **il faut passer à la surveillance active, voire l'action**. La difficulté, c'est que la qualité de l'air s'améliorant, leurs financements décroissent.

## **Quel est l'ordre du jour du 22 avril ?**

Le matin, il y aura **un temps d'échanges** avec les associations pour en apprendre plus sur les innovations du territoire. S'en suivra **la première réunion de travail du groupe Ozone**, pour dessiner sa feuille de route. L'après-midi, nous aurons **la réunion** du Conseil national de l'air, avec ses membres (une cinquantaine).

Trois sujets ont été sélectionnés : les émissions portuaires, la révision de la directive européenne et [la présentation du dispositif Réponses](#).

## **Que préconise la révision de cette directive européenne ?**

Ce qui change avec la directive, c'est qu'on divise les seuils actuels par deux. Nous sommes dans une perspective où on améliore les choses, [on permet aux gens de mieux respirer](#). Il faut continuer nos efforts.

## **Pouvez-vous nous en dire plus sur l'air ?**

L'indice l'air est soutenu par l'ensemble des Atmo et AtmoFrance et que je soutiens au sein du Conseil national de l'air. Cet indice est **une sorte de somme de l'ensemble des polluants**, l'objectif étant de traduire toutes les émissions. On propose qu'il soit utilisé à l'échelle européenne. Quand la révision de l'indice sera décidée au niveau européen, il y aura un dialogue entre les États pour savoir ce qui est retenu.

## **La qualité de l'air est-elle un enjeu pour les élections européennes ?**

Il est important d'avoir une voix au [niveau européen](#). Car c'est à cette échelle qu'on arrive à faire ces grandes politiques. Cela impacte les industriels, les acteurs économiques, et si on ne le porte pas au niveau de l'Europe, on crée des situations de concurrence déloyale.

Si on veut protéger la santé des citoyens, c'est l'Europe le bon échelon. Nous n'arriverons jamais à faire une politique protectrice au niveau de la santé sur les sujets environnementaux qu'au niveau franco-français.

## **La protection du littoral est importante pour vous, comment cela se traduit ?**

Il y a plusieurs échelons. A chaque fois qu'on réduit la pression humaine, on voit que les écosystèmes se réparent. Par exemple, au Parc national des Calanques, petit à petit, on nous dit que le mérrou est revenu.

Sur la décarbonation du maritime, cela se joue aux niveaux national et international, en organisant une feuille de route. C'est ce qui a été demandé dans la loi Climat et Résilience. Les armateurs travaillent avec le ministère de la Mer. Sur la plaisance, j'ai fait passer un premier amendement sur le sujet, dans le cadre de la Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (Lopmi). **La mer n'est pas régulée comme la route.**